



Rapport de la commission des finances concernant le Préavis municipal n° 24-2019

Octroi d'un crédit de CHF 915'000.- pour le réaménagement du chemin des Dailles

| Membre | Fonction | 30.09.2019 |
|-----------------|----------------------|------------|
| Eric Bron | Membre | |
| Armand Jost | Président | x |
| Isabel Matos | Membre rapporteur | x |
| Philippe Muggli | Membre | x |
| Andreas Zaugg | Membre | |

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La CoFin tient à remercier la Municipalité et plus spécialement Mme Frédérique Roth, pour le rapport très complet concernant l'état actuel du chemin des Dalles à Cugy et pour ses explications étendues lors de la rencontre avec la CoFin et la commission ad hoc. Nous tenons également à remercier les collègues de la commission ad hoc et le Monsieur le vice-président Alberto Fernandez.

L'objectif de ce rapport est de donner le point de vue de la CoFin sur la pertinence de l'octroi d'un crédit de CHF 915'000.- pour financer le réaménagement du chemin des Dailles, avec l'implantation d'un trottoir, la modernisation de l'éclairage public selon le Concept d'éclairage public de Cugy accepté en février 2019 et l'extension et la mise en conformité de l'alimentation en eau potable.

2. Analyse de la Commission

1.1 Aspects techniques

La chaussée du chemin de Dailles montre un état de dégradation assez avancé. Cet état de fait qui n'était pas particulièrement gênant dans une zone industrielle, l'est maintenant bien plus que des parcelles ont été utilisées pour la construction d'appartements d'habitation et autres usages comme médecins et physiothérapeutes. Les usagers du secteur ont approché les autorités compétentes à plusieurs reprises afin que le secteur puisse être modernisé, revalorisé et ainsi accompagner son développement, en profitant des travaux pour procéder à la sécurisation du cheminement des piétons, la modernisation de l'éclairage public et l'extension du réseau d'eau potable.

1.2 Aspects financiers

Le coût total du projet est devisé à CHF 915'000.- pour les travaux de génie civil, éclairage et le renforcement du réseau d'eau potable, divisés en CHF 764'000.- pour la réfection de la route et l'éclairage public et CHF 151'000.- pour le réseau d'eau potable. Pour ce dernier point, la Commune de Cugy pense pouvoir bénéficier d'un subventionnement d'environ CHF 18'000.-

Le montant concernant le réseau d'eau potable sera amorti par le fonds de réserve de ce même réseau portant le n°9280.03 et n'impactera pas les comptes, ni actuels ni futurs.

Les CHF 764'000.- pour la route et l'éclairage public seront amortis sur une durée de 30 ans et financés par les liquidités ou par l'emprunt. Le cas échéant, le coût annuel pour l'amortissement est de CHF 25'500.- et celui de l'intérêt, à un taux moyen annuel estimé de 1.8%, d'environ CHF 7'000.- en moyenne (CHF 13'750.- pour la première année), ce qui fait un total de CHF 33'000.- de charges annuelles moyennes au budget. Ces calculs dépendront forcément des emprunts négociés par la Commune, l'évolution des taux d'intérêt et le nombre d'années considérés pour l'amortissement de l'emprunt. Pour les calculs ci-dessus, il a été considéré que le nombre d'années pour l'emprunt était le même que pour l'amortissement comptable du coût des travaux, c'est-à-dire 30 ans.

3. Conclusion de la Commission

Vu les éléments mentionnés dans ce rapport, le préavis municipal et étant donné que le chemin de Dailles, l'éclairage public et le réseau potable doivent être adaptés soit aux exigences de sécurité soit aux directives environnementales respectivement et que la municipalité est en train de répondre aux demandes soutenues des habitants, surtout ceux du secteur par la force des choses, la commission des finances recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 24 - 2019, portant sur un crédit **CHF 915'000.-**, à financer par les liquidités ou par l'emprunt.

Cugy, le 14 octobre 2019

Eric Bron Armand Jost Isabel Matos Philippe Muggli Andreas Zaugg